



Trésorier politique

Public

6 à 15 Stagiaires,
Tous les militants exerçant la responsabilité de trésorier dans le syndicat.

Prérequis

Etre adhérent à la Cfdt avec autorisation du syndicat de participer à la formation

Animation : C³

Durée et recommandations

3 jours soit 17h30

« Il est souhaitable de participer à cette formation, muni d'un ordinateur ou d'une tablette. »

Les objectifs pédagogiques

- Connaître le rôle et les missions du Trésorier du syndicat
- Savoir utiliser son réseau, travailler et échanger avec lui
- Appréhender la notion de rétro-planning pour construire un budget prévisionnel en phase avec les réalités du syndicat
- Comprendre le lien entre le budget prévisionnel et le budget rectificatif
- Etre en capacité de construire un budget prévisionnel
- Être en capacité de proposer en CE, les arbitrages nécessaires à la construction du budget prévisionnel avant présentation, débat et validation en BS.

Méthodes pédagogiques

Formation au format présentiel.
Les méthodes interrogatives, actives et participatives sont utilisées tout au long de la formation.

Programme de la formation

JOUR 1 :

Accueil, Présentation
Connaître le rôle et les missions du trésorier
Connaître son réseau et l'utiliser

JOUR 2 :

Lien entre Budget prévisionnel et Budget rectificatif
Construire un Budget prévisionnel
Comprendre le rétroplanning

JOUR 3 :

Proposer en CE, les arbitrages nécessaires à la construction et la mise en œuvre du Budget prévisionnel
Vécu de formation



Trésorier politique

Les compétences ciblées

Les compétences ciblées au titre de la certification des compétences acquises dans le cadre de l'exercice d'un mandat syndical sont :

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation, pour s'adapter et prendre des initiatives
- Établir le plan de financement d'une structure
- Contribuer à la maîtrise des coûts
- Rendre compte de son activité

Modalités d'évaluation

Cette formation contient :

- Un test de positionnement en début de formation,
- Un test de positionnement en fin de formation,
- Un exercice individuel sous forme de quizz est pratiqué en fin de formation.

Utilisation du taux d'acquisition de l'évaluation

Le seuil minimum pour l'acquisition des compétences ciblées s'élève à 50%.

Les résultats des évaluations individuelles restent stockés en interne par l'organisme C³ pour permettre aux stagiaires, sur demande, de disposer d'un relevé individuel de compétences lors d'une démarche de valorisation des compétences acquises auprès d'un organisme habilité.

En dessous de 50% d'acquisition, le syndicat sera informé et l'organisme C³ permettra au syndicat de réinscrire le stagiaire concerné.

Accessibilités

Les locaux utilisés par l'organisme C³ sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toutes autres situations de handicap merci de contacter l'organisme C³ afin d'adapter le processus pédagogique.

Renseignements :
Organisme de formation C³
c3@f3c.cfdt.fr
www.f3c-c3.com